RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00064
Numéro SIREN : 494 174 865
Nom ou dénomination : ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt 3013

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES
déposé le :
02 OCT. 2023
sous le N° 3013 LE GREFFIER

ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : La Levée du Poids de Fer
18320 JOUET-SUR-L'AUBOIS
494174865 RCS BOURGES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES
déposé le :
02 OCT. 2023
sous le N° LE GREFFIER

Reçu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bourges le
05 SEP. 2023

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 11 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le 11 aout,
A 18h00,
Les associés de la société ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros, divisé en 300 parts de 20 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, La levée du poids de Fer - 18320 JOUET SUR L'AUBOIS, sur convocation faite par la gérance.
Sont présents :
Monsieur Audric LE MOING, titulaire de 150 parts sociales en pleine propriété,
Monsieur Frédéric LE MOING, titulaire de 150 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric LE MOING, gérant associé.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Démission de Monsieur Audric LE MOING de sa fonction de Co- gérant**
- **Continuité de la gérance par Monsieur Frédéric LE MOING en qualité de gérant unique**
- **Modification des statuts**
- **Pouvoirs à donner**

Il dépose sur le bureau les documents suivants:

Les copies des convocations

La lettre de démission du cogérant

Le projet des statuts modifiés

Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le président mets successivement aux voix les délibérations suivantes figurant à l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale constate la démission de Monsieur AUDRIC LE MOING de ses fonctions de cogérant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que Monsieur FREDERIC LE MOING exercera seul ses fonctions de gérant dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux articles 16 des statuts

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par les membres du bureau

CERTIFIE SINCERE ET CONFORME A L'ORIGINAL